



Fédération de volleyball du Québec
4545, avenue Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, succ. M
Montréal (Québec) H1V 3R2
Tél. : (514) 252-3065 Téléc. : (514) 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca



RÉUNION DU COMITÉ D'EXCELLENCE
3 mai 2010
Drummondville (Comfort Inn) 13 h 30 à 18 h

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Étaient présents : Martin Brunelle, Félix Dion, Olivier Caron, Daniel Rivet, Carl Griffin

Étaient absents : Georges Laplante, Julien Paquette

1. **Mot de bienvenue.** Olivier Caron souhaite la bienvenue à tous.
2. **Acceptation de l'ordre du jour et du compte rendu de la réunion du 7 octobre 2009.** Accepté à l'unanimité.
3. **Suivis aux dossiers de la réunion 7 octobre 2009.**

#	ACTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1	Corriger la politique de sélection et la rendre disponible	DT	FAIT
2	Rentrer les données des programmes de l'été 2010 sur notre site Internet	DT	FAIT
3	Aviser le comité excellence de VBP de notre décision sur la sélection des athlètes l'année des Jeux du Québec et des Jeux du Canada	DT	FAIT
4	Aviser Nikolai Ray de la décision du comité.	DT	FAIT
5	Préparer le dossier du camp d'entraînement des 11-12 et 13 décembre (entraîneurs, contenu, invitation, etc.)	DT/OC	FAIT
6	Préparer le dossier des centres d'entraînement du programme relève (soumission, etc.)	DT	FAIT
7	Effectuer le suivi avec le test de course	DT/PB	FAIT
8	Voir comment l'encadrement des athlètes pourrait être amélioré lors du camp de sélection.	DT	La sélection a changé de place
9	Contacter les programmes Sport-études pour monter la page sur notre site.	DT/AM	FAIT
10	Analyser l'utilisation du libéro aux Jeux du Québec*	DT	Août 2010

*à insérer dans le suivi de la prochaine rencontre

4. Bilan et camp de perfectionnement de décembre 2010
Recommandations (N d'athlètes, pas plus d'un ou deux thèmes de travail, aviser mieux la communauté du VB de la démarche...)
Action : aviser la communauté de la tenue du camp dès septembre.
5. Programme été 2010 – bilan actuel
Points à souligner (coût d'inscription NTCC, NTCC 5 jours au lieu de 7, le NTCC masculin va servir de sélection pour le programme junior, camp de sélection, critères de sélection)
Action : Faire parvenir les critères de sélection avec l'envoi aux athlètes avant le camp
Action : entraîneurs – envoyer les critères avec le rappel d'inscription. – athlètes masculins du camp de décembre...

6. PAEE – Questionnement sur les équipes 17 ans et moins.
Action : S'assurer de vérifier le statut avant le deuxième versement (réseau, entraîneur) – statu quo versus les équipes 17 ans, elles devront évoluer dans le réseau 18 ans.
7. Questionnement sur le DLTA-VBQ*VBC
Désir du comité d'aligner les âges de nos programmes sur ceux des Jeux du Canada pour s'assurer de toucher à toutes les générations et pour aider les athlètes plus vieux financièrement. Cette décision sera présentée à VBC, car cela suppose qu'à l'aide du cycle actuel des Jeux, on puisse en sortir avec un NTCC 21 ans et moins hommes et 20 ans et moins femmes et que cela représente notre programme élite à chaque année du cycle. De même, le programme relève passerait à 19 ans et moins hommes et 18 et moins femmes et une compétition de type est/ouest sous la responsabilité des provinces serait organisée.

Action : suivi à faire avec Julien

Programmes féminins	ÉLITE	RELÈVE	ESPOIR
Situation actuelle de l'été 2010	92-93-94	93-94-95	94-95-96
	18	17	16
	NTCC		Jeux
Modification proposée selon l'été 2010	90-91-92	92-93-94	94-95-96
	20	18	16
	NTCC	Est/Ouest	Jeux
Programmes masculins	ÉLITE	RELÈVE	ESPOIR
Situation actuelle de l'été 2010	91-92-93	92-93-94	93-94-95
	19	18	17
	NTCC		Jeux
Modification proposée selon l'été 2010	89-90-91	91-92-93	93-94-95
	21	19	17
	NTCC	Est/Ouest	Jeux

*** Il y aurait possibilité à ce moment que le camp élite puisse se tenir en juin.*

8. Âge Jeux du Québec garçons vs décision Sport-Québec (VB plage et VB)
Questionnement sur le fait d'avoir les mêmes âges à ce niveau pour les garçons.
Action : Statu quo + valider la représentativité régionale lors des Jeux de 2012.
9. Sport-études
Comment VBQ va-t-il aider ou supporter les programmes?
Lettre athlète espoir – sport-études.
Action : Lettre informant les athlètes atteignant le critère de 50 % -
10. Politique de compétition : plusieurs articles sont discutés et modifiés Le document de la politique de compétition avec les modifications proposées sera joint avec le compte rendu.
- 10.1 Comité excellence 15 ans et plus – comité pratique sportive : 14 ans et moins
- 10.2 Cadre de référence
« Le Comité de VB pour la poursuite de l'excellence devrait soumettre au CA une direction concernant un calendrier de compétition favorisant vraiment l'éclosion du talent sportif. »
(Charles Cardinal)
- 10.3 Surclassement d'équipes et surclassement de joueurs
- 10.4 Coupe du Québec – final four - voir l'annexe A

Le concept de « final four » est présenté avec ses deux tournois préliminaires sous une formule à trois équipes, match 3/5. Le tour final se jouerait dans le cadre des championnats 16 ans ou 18 ans.

Action : Préparer la documentation pertinente pour présenter le projet adéquatement avec un document en ligne.

10.5 Structure verticale

10.6 Hauteur du filet

10.7 Certification exigée

10.8 Championnat 19 ans et – masculin, 20 ans et – féminin

Action : Statu quo pour le moment dans ce dossier.

11. Affaires diverses

11.1 Augmentation entraîneur adjoint 45/60 \$ (augmentation de 1590 \$)

Dépendant du scénario de l'été 2010 vs la relève masculine et vs 3^e entraîneur pour la relève féminine, une décision favorable à ce changement pourrait être prise.

12.2 Rencontre du 15 mai – table d'harmonisation

12.3 Jeux du Canada

- camp de sélection
Compte rendu 7 octobre 2009 7.10. Garder en mémoire lors de la sélection des Jeux du Canada, l'année des Jeux, de tenir une 1^{re} journée de sélection ouverte et la 2^e fermée.
- Politique de sélection pour les athlètes en provenance d'une autre province.
Discussion sur le bienfondé d'amener une telle politique : ce sont des athlètes membres de VBQ, qui jouent dans nos circuits, qui font leurs études au Québec...Le comité ne fait pas l'unanimité autour de ce point et considère que le nombre d'athlètes impliqués est minime (de 1 à 2 sur 24)

13. Prochaine réunion : octobre 2010

SUIVIS AUX DOSSIERS – COMITÉ D'EXCELLENCE VOLLEYBALL 3 mai 2010

#	ACTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1	Aviser la communauté de la tenue du camp de décembre dès le mois de septembre.	DT	1 ^{er} septembre 2010
2	Analyser l'utilisation du libéro aux Jeux du Québec	DT	Août 2010
3	Envoyer aux entraîneurs les critères de sélection tout en faisant un rappel de l'inscription. Envoyer un rappel aux athlètes du camp de décembre.	DT	FAIT
4	S'assurer de vérifier le statut avant le deuxième versement (réseau, entraîneur)	DT	Février 2010
5	Effectuer un suivi avec Julien Boucher sur le dossier de l'alignement des âges de nos programmes	DT	Avant la prochaine rencontre
6	Aviser Dominique Duchaine du statu quo de l'âge espoir garçons en volleyball	DT	FAIT
7	Lettre informant les athlètes espoir des programmes sport-études.	DT	17 mai 2010
8	Promotion 5 ^e et 6 ^e années – suivi à faire avec Mathieu Poirier	DT	Septembre 2010
9	Préparer le projet de la Coupe du Québec sous le concept d'un Final Four.	Nikolas	Juin 2010
10			

Annexe A. Nouvelle formule pour la coupe du Québec

Dans le but d'allonger la saison des équipes collégiales AAA, universitaires et séniors tout en respectant la formule des matchs que les équipes jouent lors de leur saison (match 3 de 5).

Voici un résumé que prendra la coupe du Québec 2011 :

Le tournoi se fera en 3 étapes :

- les qualifications,
- les éliminatoires
- et le carré d'as (final four).

Les équipes qui participeront aux différents championnats canadiens et l'équipe championne de la ligue féminine sénior passeront automatiquement à l'étape éliminatoire (étape 2).

Étape 1 – La ronde de qualification

Lors des qualifications, nous privilégierons les groupes de 3 ou 4 équipes. Ce qui permettra d'avoir plusieurs petits sites de compétition. Tout dépend du nombre d'inscriptions, mais les champions de chaque groupe passeront à l'étape 2.

Exemple : Lors de la coupe du Québec féminine, il y a eu 15 équipes inscrites. Nous aurions eu 5 groupes de 3 équipes, ce qui veut dire que 5 équipes auraient passé à la ronde éliminatoire.

Étape 2 – La ronde éliminatoire

Tout en privilégiant les groupes de 3 ou 4 équipes, nous ajoutons aux équipes qualifiées de l'étape 1, les équipes qui ont participé aux championnats canadiens collégial AAA et universitaire ainsi que l'équipe championne de la ligue sénior féminine. Pour avoir 4 équipes pour le carré d'as, il faudra avoir 8, 10 ou 12 équipes lors de l'étape 2.

Exemple : En 2010, 4 équipes féminines ont participé à un championnat canadien et une équipe était championne sénior pour un total de 5 équipes. À ces 5 équipes, ajoutons les 5 équipes qualifiées pour un total de 10 équipes, ce qui nous fait 2 groupes de 3 équipes et 1 groupe de 4 équipes. De ces 3 groupes, 4 équipes se classeront pour le carré d'as (2 des groupes de 3 et 2 du groupe de 4)

Étape 3 – La ronde finale - Le carré d'as (Final four)

Pour mettre un peu d'attrait à cet évènement, les finales seront jouées lors du championnat provincial 15/16 ans et moins où plusieurs jeunes seront présents pour regarder ce spectacle. Il est difficile de mettre une finale lors du championnat provincial 17/18 ans et moins, car il y a possibilité que des athlètes jouant au collégial soit dans une équipe 18 ans et moins.

Il sera important de prévoir dans le budget de cette compétition des bourses pour les équipes championnes et finalistes.

ANNEXE B. Cadre de référence

Principes directeurs

VBQ veut participer par l'entremise de ses réseaux au développement à long terme du joueur.

VBQ veut éviter de placer les équipes en situation de résultat à court terme qui ont un impact sur l'ensemble de l'année. Toutes les compétitions préalables au championnat provincial doivent être considérées comme des compétitions préparatoires au sommet de performance de l'année.

VBQ a des exigences de formation pour l'entraîneur-chef et l'entraîneur adjoint dans tous ses réseaux et ses championnats.

Objectifs de développement

L'organisation de la formule de compétition doit favoriser le regroupement des équipes par division de façon à offrir aux équipes des défis compétitifs à leur portée.

Le travail de l'entraîneur lors des compétitions préparatoires doit mettre l'accent sur le développement individuel de tous les joueurs en compétition plutôt que sur le résultat.

L'utilisation d'un athlète sur le terrain doit viser d'en faire un joueur complet et non de le maintenir dans un stéréotype de spécialisation

Le surclassement d'équipes dans une catégorie supérieure est permis dans une optique de développement.

Le surclassement de joueurs est également permis, mais limité. (Voir article 50)

Annexe C. Modifications à la politique de compétitions

1.14 ans et moins et 15 ans et après.

En volleyball et en volleyball de plage, la régie des ligues et tournois pour le volet « excellence » relève des comités de la poursuite de l'excellence. Un sous-comité pourra être créé par eux pour superviser la coordination de ces ligues et tournois. Les volets « initiation », « récréation » et « compétition » sont pour leur part sous la responsabilité des comités de la pratique sportive pour chacune des disciplines.

En volleyball, la régie des ligues, tournois et championnats 15 ans et plus relève des comités de la poursuite de l'excellence et 14 ans et moins relève des comités de la pratique sportive. Un sous-comité pourra être créé par eux pour superviser la coordination de ces ligues, tournois et championnats.

En volleyball de plage, la régie des ligues, tournois et championnats 17 ans et plus relève des comités de la poursuite de l'excellence et 16 ans et moins relève des comités de la pratique sportive. Un sous-comité pourra être créé par eux pour superviser la coordination de ces ligues, tournois et championnats.

2. Définition d'une structure verticale :

Club regroupant au moins trois (3) équipes dans trois (3) catégories d'âge paires ou impaires consécutives du même sexe.

Exemples valides : 14, 16 et 18 ans
Exemple invalide : 14, 15 et 16 ans et moins.

Un club pour être reconnu comme structure verticale de développement doit avoir au moins trois équipes, comprenant 24 joueurs différents, évoluant dans les circuits et tournois de VBQ dans trois catégories différentes à partir de 18 ans et moins.

Ce statut oblige à certaines règles affectant les procédures de recrutement. Consultez le chapitre 4 sur la politique de transfert de joueurs ainsi que le chapitre 6 sur la politique de recrutement à ce propos.

3. Surclassement de joueurs et d'équipes

L'équipe

Article 49 : ***Le surclassement d'une équipe est permis dans les ligues, tournois ou lors des championnats provinciaux dans les limites fixées par l'article 50.***

Le joueur

Article 50. Le surclassement de joueur à même les équipes d'un club n'est soumis à aucune restriction.

Article 50. Le surclassement de joueurs à même les équipes d'un club est permis selon les modalités suivantes.

50.1 En volleyball, le simple et le double surclassement de catégories sont permis selon les scénarios de catégorie suivants:

- **14-15-16**
- **15-16-17**
- **16-17*-18**
- **18-21-senior**

*** Un athlète de 17 ans désirant évoluer en 21 ans est soumis aux conditions du triple surclassement.**

Un triple surclassement de catégories est réservé exceptionnellement aux joueurs présentant des garanties physiques, physiologiques et morphologiques très au-dessus de la normale.

La demande devra être présentée au directeur de la poursuite de l'excellence au minimum deux semaines avant la compétition et au plus tard le 28 mars de l'année de compétition.

Le club demandeur devra présenter un dossier étoffé de l'athlète (mesures anthropométriques et physiques, expériences de surclassement en cours ou passées, un bilan médical sur l'état de santé actuel de l'athlète.)

50.2 En volleyball de plage, le surclassement de joueurs n'est soumis à aucune restriction.

4. La hauteur du filet

Hauteur du filet en volleyball et volleyball de plage pour les catégories suivantes :

- Senior, 24/21/18/17 ans et moins : masculin : 2m43 féminin : 2m24
- 16 ans et moins, 15 ans et moins : masculin : 2m35 féminin : 2m15
- 14 ans et moins : masculin : 2m24 féminin : 2m10

Catégories	Volleyball		Volleyball de plage	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Sénior	2,43	2,24	2,43	2,24
24 ans et moins			2,43	2,24
21 ans et moins	2,43	2,24	2,43	2,24
18 ans et moins	2,43	2,24	2,43	2,24
17 ans et moins	2,43	2,24		
16 ans et moins	2,35	2,24	2,35	2,15
15 ans et moins	2,35	2,15		
14 ans et moins	2,24	2,15	2,20	2,10
13 ans et moins	2,10	2,10		

5. Certification des entraîneurs

Tout entraîneur-chef ou adjoint devra avoir complété un niveau minimal de certification déterminé par le comité de la poursuite de l'excellence pour diriger une équipe qui participe aux circuits provinciaux, à un championnat provincial et aux tournois ou événements de la fédération.

- 13/14 ans et moins : niveau 1 technique
- 15/16 ans et moins : niveau 1 certifié (technique, pratique et théorique) + le volet 2 technique,
- 17/18 ans et moins : niveau 2 certifié (technique, pratique et théorique),

- 21 ans et moins : niveau 2 certifié (technique, pratique et théorique) + être dans le processus niveau 3 (technique ou théorique).

Tout entraîneur adjoint ou gérant assis sur le banc des joueurs devra avoir complété un niveau 1 technique en volleyball.

55.1 Toute personne qui désire s'asseoir sur le banc doit être un membre en règle de la fédération, à l'exclusion d'une personne avec un statut médical.

55.2 Le personnel d'encadrement d'une équipe ne doit pas dépasser quatre personnes incluant à ce moment une personne avec un statut médical.

55.3 Les trois autres personnes sont dans l'ordre:

- 1. L'entraîneur-chef**
- 2. L'entraîneur adjoint**
- 3. Le gérant**

55.4 S'il y a deux personnes au banc, excluant la personne avec un statut médical, ces deux personnes seront identifiées comme entraîneur-chef et entraîneur adjoint. Elles devront donc avoir les exigences de formation demandées. Le gérant représente un troisième intervenant qui vient s'ajouter aux deux premiers.

	<i>Certification exigée</i>		
	<i>EC</i>	<i>EA</i>	<i>Gérant</i>
13-14	niveau 1 technique	niveau 1 technique	AUCUN
15-16	certifié niveau 1	niveau 1 technique	
17-18	certifié niveau 1 + 1 volet niveau 2	2 volets du niveau 1	
21 ans et -	certifié niveau 2	certifié niveau 1	

Prenez note que ces modifications à la réglementation doivent être entérinées par le conseil d'administration.

